



BP REA/ Responsable d'Entreprise Agricole

OBJECTIFS

Former de futur(e)s chef(fe)s d'exploitation, des responsables d'ateliers et /ou des agent(e)s d'élevage laitier. Elle/Il travaille sous la responsabilité de son chef d'exploitation agricole.

Elle/Il est capable d'effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite d'une production animale et de ses cultures associées, visant l'autonomie, et en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement. Elle/Il travaille sur l'entretien du matériel.

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus /pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge.

Prérequis : être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 3/ maîtrise des savoirs de base.

Modalité d'accès : candidature spontanée. Entretien de motivation et vérification des pré-requis. Nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation/ 600 heures de cours par an/ selon le calendrier d'alternance : 17 semaines au CFA, avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation : L'évaluation porte sur 7 capacités professionnelles.

Elle se déroule entièrement en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités Capitalisables / blocs de compétences (en cas de validation partielle).

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques

Candidats RQTH : allongement du parcours possible,

Soutien individualisé selon besoins.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- cours théoriques et pratiques

- L'exploitation de la ferme de Potelle, située à 3 km du centre de formation, est le support pédagogique / en agriculture biologique (55 ha, 35 ha de prairies et 20 de cultures fourragères, élevage bovin lait : 45 vaches dont 80 % de race Bleue du Nord).

- Atelier de mécanique agricole : matériels variés permettant de réaliser les opérations d'entretien et maintenance des matériels agricoles courants (Machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage, traite).
- Equipements de Protection Individuelle.

-Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Brevet professionnel Agricole de niveau 4.

Validation : délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment.

Débouchés/poursuite d'études : Le BP conduit vers la vie active mais il est possible à certaines conditions de continuer à se former en préparant un Certificat de Spécialisation (CS) ou un BTS.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, Avenir Conseil Elevage, la MSA, la chambre agriculture).

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée : se reporter à la fiche descriptive du site internet : [onglet Infos pratiques/apprentissage](#)

Apprentissage : Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti, nombreuses aides à l'apprentissage

Formation Continue : Selon devis

CONTENU DE LA FORMATION

C1 SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

C2 PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- Gérer le travail.

C3 CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME

- Combiner les différentes activités liées aux productions.
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.

C4 ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

C5 VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- Commercialiser un produit ou un service.
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

2 Unités Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE)

UCARE 1: agritourisme.

UCARE 2: optimisation du parc matériel.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cours au centre de formation situé dans le lycée Des 3 Chênes du Campus-Wagnonville.

- Accès : le lycée est desservi par plusieurs réseaux d'autobus : liaisons avec Aulnoye-Aymerie, Avesnes sur Helpe, Maubeuge et Valenciennes. Gare sncf à proximité (1km).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

Service de restauration - Demi-pension, internat possible Filles et Garçons,

- Places de parking à proximité de l'établissement.

- Site accessible aux personnes en situation de handicap

Pré- inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de LE QUESNOY

17 rue des Tilleuls 59530 LE QUESNOY

CONTACT : ALAIN LAMBERT

03 27 20 07 40/ cfppa.le-quesnoy@educagri.fr

www.wagnonville.fr

